

# Un pacte porté par les citoyens pour la transition dans les communes

*Si vous voulez participer à la construction d'une commune plus écologique, solidaire et démocratique, [le Pacte pour la Transition](#), mis en place par le Collectif pour une Transition Citoyenne, est fait pour vous ! Il vise à proposer aux candidats aux municipales 32 mesures concrètes.*

[Le Collectif pour une Transition Citoyenne](#) est un réseau de 27 mouvements engagés dans la transition écologique, sociale et humaine. Outre la mise en place de la Fête des Possible, du 14 au 29 septembre 2019, le collectif porte un autre projet, baptisé « Le Pacte pour la Transition ». Il s'agit d'« *un outil visant à favoriser et organiser la participation citoyenne pour permettre le changement dans toutes les communes, en encourageant un dialogue entre citoyen.ne.s et élu.e.s dans le cadre des campagnes pour les élections Municipales 2020* », peut-on lire sur le site internet du Pacte.

Concrètement, le Pacte vise à proposer 32 mesures concrètes pour « construire des communes plus écologiques, plus solidaires et plus démocratiques, en vue des élections municipales de 2020. »

Toutes ces mesures ont été rédigées par une cinquantaine d'organisations partenaires, et une consultation citoyenne, d'octobre 2018 à mars 2019. Lors de cette opération, 1135 citoyens ont apporté des milliers d'amendements et 22 932 votes ont été exprimés ! Les mesures sont regroupées par thématiques : climat et biodiversité, justice sociale et solidarité, démocratie et citoyenneté, économie... Parmi les mesures, on peut citer « **Financer les projets de la commune**

**prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques », « Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général », « Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective », ou encore « Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville ».** Chaque mesure fait l'objet d'une fiche détaillée [sur le site du Pacte](#).

Les citoyens sont maintenant invités à se regrouper dans des « collectifs locaux », et à dialoguer avec les candidats aux municipales, afin qu'ils s'engagent à mettre en œuvre au moins 10 mesures du Pacte. Des collectifs existent déjà à Brest, Vannes, Quimper, Lorient, Plougoumelen, Saint-Renan, Limerzel, Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp...des communes de toutes tailles sont concernées. Pour rejoindre un collectif ou pour en créer un, direction [la page du Pacte](#).